Deux agressions « racistes » très médiatisées après OL-Le Havre : celle d’une élue et de son conjoint se dégonfle, aucune circonstance raciste retenue, les mis en cause sont d’origine algérienne. L’autre concerne un jeune de 17 ans, qui ferait partie du groupe ultra Atypik, proche Raphaël Arnault, dont un membre est mis en cause dans le meurtre de Quentin (MàJ)

21/09/2026 à 20h02



21/09/2026

C’est lors de cet affrontement qu’Adam, repéré par des témoins << aux avant-postes », aurait été blessé. Le lycéen de 17 ans au gabarit de rugbyman avait fait le tour de la presse locale pour raconter l’agression << raciste >> dont il a été victime, lui valant trente jours d’ITT. Selon l’adolescent, il sortait du futsal (football en salle) avec des amis, avant d’être pris à partie <<< gratuitement » sur le parvis du stade. Pourtant, sur les images des caméras, il n’apparaît pas sur le terrain de futsal. Et pour cause, il n’y a jamais mis les pieds. Adam est en réalité membre des Atypik. « Il était là en toute connaissance de cause », pointe un témoin de la scène. Qu’importe, le mensonge perdure. Les Bad Gones et les Lyon 1950 sont pointés du doigt sur les réseaux sociaux pour abriter < des éléments racistes >>. À la manœuvre, des comptes X comme “Gones d’en bas” qui, le 20 février 2025, publiait: <<< Faites attention à vous, j’ai loué un camion si jamais vous restez pas à proximité », en partageant le tracé de la marche en hommage à Quentin Deranque et faisant référence à l’attentat de la promenade des Anglais, à Nice, en juillet 2016, tuant 86 personnes. Des appels à rejoindre les Atypik destinés notamment aux << jeunes des quartiers >>> circulent.

[…]

Une démonstration de force des 70 membres Atypik. Le groupe de supporters non reconnu par le club a fait une entrée tonitruante dans l’antre du football lyonnais en 2024, sous un autre nom: le Six-Neuf Pirate (SNP). Il se revendique « cosmopolite » et prétend sonner << l’heure du renouveau ». Des anciens ultras du Kop virage Nord (KVN) ou du virage Sud garnissent leurs rangs. D’autres ont un profil politique, issus de la Jeune Garde antifasciste, cofondée par le député La France insoumise Raphaël Arnault et dissoute en juin 2025 par décret pris en conseil des ministres. Parmi eux: Dimitry Vanheulle, actuellement en détention, suspecté d’avoir

participé au meurtre du militant identitaire Quentin Deranque, le 14 février 2025 à Lyon; Grégory F., photographié à plusieurs reprises dans les cortèges emmenés par Raphaël Arnault; Nesrine Bourekba, journaliste pour les magazines So Foot et Society.

[…]

VA

> *En marge de OL-Rennes, samedi, près de 150 individus sont bloqués par les CRS aux abords du stade.*
>
> *Des insultes fusent contre les Bad Gones et le virage Sud, principaux groupes de supporters lyonnais. Reprenant même des chants des ultras parisiens.https://t.co/o4Z5d3gm5f*
>
> *— Nicolas Boutin (@NicolasBoutin11) September 21, 2026*

> *Depuis leur arrivée, les provocations et affrontements se multiplient.*
>
> *Un supporter historique agressé. Des jeunes du virage Sud blessés. Des menaces anonymes. Des lettres déposées au domicile d'un jeune "Bad Gones". pic.twitter.com/9Iwu5wJXMy*
>
> *— Nicolas Boutin (@NicolasBoutin11) September 21, 2026*

> *Puis vient le 29 août.*
>
> *Une élue et son mari disent avoir été victimes d'une agression « raciste » après le match OL-Le Havre.*
>
> *Une version reprise dans toute la presse.*
>
> *Or, notre enquête révèle une tout autre version des faits.*
>
> *— Nicolas Boutin (@NicolasBoutin11) September 21, 2026*

> *Face aux accusations, les @BG1987Officiel sortent de leur silence pour la première fois.*
>
> *Ils contestent fermement les accusations de racisme et assument véhiculer des valeurs de patriotisme. Selon eux, tout membre ne respectant pas ces règles risquent l'exclusion. pic.twitter.com/vlcM0EMDYC*
>
> *— Nicolas Boutin (@NicolasBoutin11) September 21, 2026*

18/09/2026

Trois semaines après les faits, l'un des deux hommes renvoyés devant le tribunal correctionnel livre sa version au *Progrès* et conteste le récit d'une agression raciste. Amir, 33 ans, est présenté par le journal comme étant d'origine algérienne ; son ami mis en cause l'est également. Selon lui, l'épisode serait une « simple bagarre » déclenchée après un malentendu, sans motivation raciste.

Il affirme notamment que les deux hommes auraient eux-mêmes été pris à partie après une plaisanterie entre membres de leur groupe sur leurs origines. Il nie avoir participé aux violences, disant seulement avoir tenté de séparer Meriem Bouchedda de l'affrontement. Son avocat, Me Fabien Rajon, résume leur position en affirmant qu'« il ne s'agissait pas d'un lynchage » et qu'« il n'y avait aucune motivation raciste ».

Le conseil des deux mis en cause annonce également envisager une contre-plainte pour violences en réunion et « dénonciation d'infraction imaginaire » en l'absence de démarche du couple. Cette nouvelle version intervient alors que la circonstance raciste n'avait déjà pas été retenue dans les poursuites

annoncées par le parquet. Les deux hommes restent présumés innocents et doivent être jugés en février 2027.

Le Progrès, 18 septembre 2026

L'agression de Meriem Bouchedda et de son conjoint, survenue après OL-Le Havre le 29 août, avait été présentée comme raciste dans plusieurs titres de presse. Le parquet n'a toutefois pas retenu cette circonstance contre les deux prévenus. Les Bad Gones, qui contestent toute implication, réclament des excuses publiques.

Le 29 août 2026, après la rencontre entre l'Olympique lyonnais et Le Havre au Groupama Stadium, à Décines-Charpieu, Meriem Bouchedda, élue de Rillieux-la-Pape, et son compagnon ont été agressés aux abords du stade. Selon le récit livré par l'élue, plusieurs individus auraient proféré des insultes racistes avant de frapper son conjoint. Elle affirme avoir elle-même été frappée en tentant de lui venir en aide. Souffrant notamment d'une fracture du poignet, elle s'est vu prescrire quinze jours d'incapacité totale de travail. Lyon Foot, 31 août.

Le témoignage a été largement relayé. Le 7 septembre, **L'Équipe titrait encore : « Agression raciste en marge d'OL-Le Havre : deux suspects jugés en février ».** Dans le corps de l'article, le journal attribuait cette dénonciation à la victime, tout en rapportant des poursuites pour violences en réunion. La qualification annoncée ne mentionnait pas de circonstance raciste. L'Équipe, 7 septembre.

So Foot employait également le qualificatif raciste dans son titre consacré au futur procès. Là encore, l'article détaillait une qualification de violences en réunion, sans faire état de cette circonstance aggravante. Ces formulations présentaient donc le mobile dénoncé par l'élue de manière plus affirmative que les qualifications judiciaires rapportées. So

Foot, 7 septembre.

Trois hommes avaient été interpellés dans l'agglomération lyonnaise. L'un a été libéré sans poursuite ; les deux autres doivent comparaître devant le tribunal correctionnel le **18 février 2027**, pour des violences en réunion ayant entraîné une incapacité totale de travail. Ils restent présumés innocents. Lyon Foot, 7 septembre.

Dans un communiqué du 11 septembre, les Bad Gones, avec le Kop Virage Nord, affirment : « **Notre association et ses membres ne sont en rien mêlés à cette affaire** ». Le groupe demande à l'élue de reconnaître une erreur sur l'identité de ses agresseurs et de présenter des excuses publiques. Il indique également étudier une éventuelle action en justice pour diffamation. RMC Sport a relayé cette réponse en précisant explicitement que le procureur n'avait pas retenu le racisme. RMC Sport, 11 septembre.

> *pic.twitter.com/MQj50GeZFx*
>
> *— Bad Gones 1987 – Officiel (@BG1987Officiel) September 11, 2026*

Les supporters avaient déjà exposé leur version dans une vidéo relayée le 7 septembre. Selon leur représentant, certaines personnes visibles avec des maillots de l'OL seraient intervenues pour aider le couple. Le groupe contestait ainsi l'interprétation d'images diffusées sans son. Cette présentation différait du témoignage public de l'élue ; elle demeure la version défendue par les Bad Gones. Lyon Foot, réponse des Bad Gones.

> *Le KVN, dans un souci de transparence, partage l'intégralité de la prise de parole du groupe auprès de ses membres, effectuée ce vendredi.*
>
> *Cette prise de parole s'est effectuée après que de nombreuses*

> *informations, en totale contradiction avec les éléments parus dans la presse,… pic.twitter.com/twsMvxGUCj*
>
> *— Bad Gones 1987 — Officiel (@BG1987Officiel) September 7, 2026*

Une autre affaire de violences, survenue avant le match et concernant notamment un adolescent de 17 ans, fait l'objet d'une enquête distincte. Selon une source proche du dossier citée par l'AFP, aucun élément ne permettait alors de relier les deux épisodes. Leurs circonstances et leurs suites judiciaires doivent donc être distinguées. Olympique et Lyonnais, 8 septembre.

À ce stade, le mobile raciste dénoncé par Meriem Bouchedda n'est pas retenu dans les poursuites contre les deux prévenus. Cela ne démontre pas, à lui seul, un mensonge de l'élue. Le décalage entre les titres affirmatifs et la qualification judiciaire constitue néanmoins un élément essentiel à porter à la connaissance des lecteurs.